

Jeunes en situation de handicap

formation et insertion professionnelles



2018-2019 - PARIS

Une formation ...une qualification

Les établissements et dispositifs présentés sont ceux proposant un enseignement général, technologique, professionnel ou pré-professionnel de niveau post 3^e.

I - Lycées avec dispositif ULIS et EREA : voir carte ci-contre

II - Etablissements médico-sociaux :

Ville	SIFPRO en IME	Coordonnées	Ateliers pré-professionnels
Paris 6 ^e 20 rue Madame	IME DU LUXEMBOURG	01 42 22 35 16 www.associationresolux.com	Cuisine, Conditionnement, Entretien des locaux, Bois et mosaïque
Paris 17 ^e 125 rue Cardinet	CARDINET	01 47 66 53 94 http://cardinet.unblog.fr	Cuisine, Service en salle, Traiteur, Conditionnement, Menuiserie, Repassage
Paris 17 ^e 18 rue de la Félicité	IME DE SAUSSURE	01 40 54 09 06 www.entraideuniversitaire.asso.fr	Cuisine, Bois, Jardinage, Couture, Repassage, Restauration, Enseignement ménager
Paris 19 ^e 35 Rue Compans	FAITES DES COULEURS	01 53 19 83 59 www.improfaitesdescouleurs.fr	Cuisine, Couture, Menuiserie
Paris 19 ^e 11 rue Adolphe Mille	CEREP	01 42 00 53 15 http://cerep-phymontin.org	Cuisine, Bois, Jardinage, Repassage, Services hôteliers, Enseignement ménager

Ville	INJS	Coordonnées	Diplômes (séries, spécialités) - Voir glossaire page 6
Paris 5 ^e 254 rue St Jacques	INSTITUT NATIONAL DES JEUNES SOURDS	01 53 73 14 00 www.injs-paris.fr	CAP : Coiffure, Métiers de la mode (vêtement tailleur, vêtement flou), Installateur sanitaire, MFM, Serrurier métallier CAPA : Productions horticoles, Jardinier paysagiste Bacs pro : Réalisation pdts imprimés & multimédia (prod. imprimées, prod. graphiques), Prothèse dentaire, Ouvrages du bâtiment : métallerie

Ville	INJA	Coordonnées	Diplômes (séries, spécialités)
Paris 7 ^e 56 bd des Invalides	INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES	01 44 49 35 35 www.inja.fr	CAP Accordeur de piano

DISPOSITIFS DE L'ACADEMIE DE PARIS

Le MAVIP : Module d'accompagnement vers l'insertion professionnelle d'élèves handicapés

Le MAVIP, cofinancé par le FSE, accueille 12 jeunes en fin de scolarité sans solution de formation ou d'insertion professionnelle afin de retravailler un projet réaliste et réalisable ainsi que sa mise en œuvre. Il s'appuie sur un enseignement de 3 jours/semaine assuré par un enseignant spécialisé et est animé ponctuellement par de nombreux intervenants extérieurs autour des thématiques suivantes : Préparation du projet professionnel et aux entretiens, atelier mobilité dans les transports, jardin partagé, lecture, inclusion en salle de fitness, atelier théâtre, santé, vie sexuelle, équilibre alimentaire et look, « de l'achat à l'assiette », point d'accès au droit, sorties culturelles et visites à but professionnel.

PASSERELLE vers le CAP Agent polyvalent de restauration avec l'École de Paris des Métiers de la Table (EPMT)

La passerelle accueille une dizaine de jeunes souhaitant acquérir ou renforcer des compétences professionnelles d'être opérationnel et employable.

Ce dispositif :

- ➡ a une durée de 9 mois (septembre à mai)
- ➡ permet l'obtention d'une attestation de compétences
- ➡ offre au jeune un statut scolaire et une alternance de 2 jours au CFA, 2 jours en entreprise, 1 journée dans l'établissement d'origine

Passerelle avec le CFA MEDERIC : Offre les mêmes modalités que la passerelle avec l'EPMT pour 15 jeunes mais les attestations de compétences délivrées sont en lien avec les CAP Cuisine, CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant et CAP Pâtisserie.

A consulter : Les-fiches-reportages-Handicap-Objectif-formation de l'Onisep Ile-de-France

ULIS lycée

L'Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif qui accompagne 10 à 12 élèves en situation de handicap. Ces élèves bénéficient dans le cadre d'un lycée d'une scolarisation personnalisée entre la classe de référence et le dispositif.

EREA

Les Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) sont des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ). Leur mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale et/ou présentant un handicap.

SIFPRO

Les Sections d'Initiation et de Formation Professionnelle accueillent des enfants et adolescents de 14 à 20 ans. Ils proposent une prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique favorisant le développement de l'autonomie, des apprentissages scolaires et pré-professionnels. Ils assurent une initiation professionnelle en vue d'une formation ou d'une insertion dans un milieu de travail protégé ou ordinaire.

Sources : Académie de Paris, Agence Régionale de Santé - septembre 2018

Les acteurs de l'insertion professionnelle

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

<https://handicap.paris.fr>

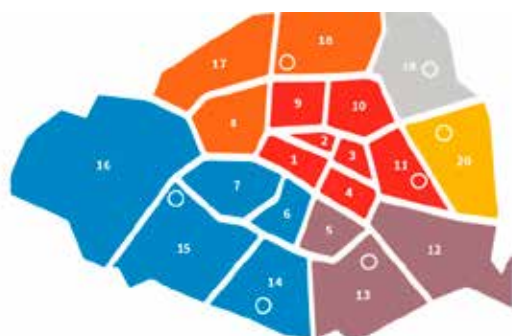
Le service public de l'emploi

1 - Pôle Emploi Paris (toutes les agences): www.pole-emploi.fr/annuaire

2 - Cap Emploi Paris: www.capemploi.com

3 - La mission locale: <http://annuaire.arml-idf.org/>

La Mission Locale de Paris est répartie sur 6 différents sites, suivant l'arrondissement de résidence.



Arrondissements de résidence	Coordonnées de la Mission Locale
1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 9 ^e , 10 ^e et 11 ^e	Site PARIS CENTRE 29/31 rue des boulets 75011 Paris Métro Rue des boulets 01 44 93 81 23
5 ^e , 12 ^e et 13 ^e	Site SOLEIL 93 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris Métro Nationale 01 45 85 20 50

Arrondissements de résidence	Coordonnées de la Mission Locale
6 ^e , 7 ^e , 14 ^e , 15 ^e et 16 ^e	Site Avenir 24/26 rue de Chatillon - 75014 Paris Métro Alésia Antenne du 15 ^e arrondissement : 101 quai Branly - 75015 Paris (locaux du CIDJ) 01 40 52 77 30
8 ^e , 17 ^e et 18 ^e	Site MILORD 9 impasse Milord 75018 Paris Métro Porte de St Ouen 01 44 85 01 18
19 ^e	Site PARIS EST 65 rue d'Hautpoul 75019 Paris Métro Ourcq 01 53 72 81 40
20 ^e	Site HAUTS DE MENIL 31 rue Pixérécourt 75020 Paris Métro Jourdain

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées :

AGEFIPH: www.agefiph.fr

FIPHFP: www.fiphfp.fr

Information, conseil, orientation

Le Réseau Handicap Orientation (RHO)

reseau.handicap.orientation@ac-paris.fr - 01 46 47 20 35

Des psychologues de l'éducation nationale qui interviennent ...

Au service des jeunes malades ou en situation de handicap :

- Entretiens conseils (sur rdv)
- Accompagnement dans l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel

En direction des professionnels :

- Collaboration avec les équipes pluridisciplinaires en établissements scolaires spécialisés et ordinaires
- Intervention dans les centres scolaires des hôpitaux Debré, Necker et Trousseau
- Animation d'actions de formation sur les questions du handicap
- Offre d'accès à un fonds documentaire spécialisé

Le CIDJ

www.cidj.com - 01 44 49 12 00

Il vous accueille gratuitement et sans rendez-vous pour vous informer et vous conseiller sur l'orientation, l'emploi et la formation, les projets, la vie pratique (droit, logement, santé), la culture et les loisirs, la mobilité en Europe et à l'international.

MDPH

Lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées. Après une évaluation des besoins de la personne réalisée par une équipe pluridisciplinaire, un plan de compensation du handicap est mis en place. Il peut contenir des propositions des aides et prestations, des orientations en établissements ou services, des préconisations en matière d'insertion professionnelle.

Pôle Emploi

Pôle emploi accueille les personnes en situation de handicap dans ses 150 sites ouverts au public en Ile-de-France.

Toute l'Offre de Service physique en agence ou en accès numérique leur est accessible.

Cap emploi

Le réseau national des Cap emploi compte une centaine de structures dont 8 en Ile-de-France et ses conseillers, présents dans chaque département, apportent un service de proximité et un accompagnement spécialisé aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au parcours vers l'emploi, au recrutement et au maintien dans l'emploi.

Missions locales

Les Missions locales offrent un service d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers une formation ou dans la construction d'un projet professionnel en tenant compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en matière de santé, de mobilité et/ou de logement afin de faciliter leur autonomie vers une insertion professionnelle.

AGEFIPH

Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées

L'Agefiph est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Elle a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Le Fiphfp est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs publics au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Il a pour vocation de favoriser le recrutement des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques et d'aider à leur maintien dans l'emploi par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

















La Convention Atouts pour tous

Atouts pour tous est un réseau partenarial regroupant institutions, entreprises et service public de l'emploi, qui œuvre pour l'information et l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap en Ile-de-France (convention régionale signée en novembre 2015). Les acteurs opérationnels de cette convention :

- Des chargés de mission académiques de l'Éducation Nationale et des conseillers d'insertion départementaux de l'Agence Régionale de Santé;
- Des chargés de mission handicap au sein des universités;
- Des conseillers Cap emploi et Missions Locales;
- Des référents handicap au sein des entreprises;

se coordonnent pour soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'études et d'accès à l'emploi: conseils, orientation, aide matérielle, mise en relation avec l'entreprise (parrainage, stage, alternance, 1^{er} emploi).

Les entreprises signataires de la Convention

	ACCOR INVEST	miph@accorinvest.com
	AIRBUS Defence and Space SAS	emploi.handicap@airbus.com
	ALTRAN Technologies	mission.handicap@altran.com
	BNP PARIBAS	missionhandicap@bnpparibas.com
	CAPGEMINI France SAS	missionhandicap.fr@capgemini.com
	DASSAULT SYSTEMES	people.handicap@3ds.com
	EDF	missionhandicap@edf.fr
	HANDIEM	contact@handiem.org
	MANPOWER France SAS	amih@manpower.fr
	ORANGE	missiondrh.handicap@orange.com
	SAFRAN	safran.career-inspiration.com/app/home
	SIAAP	mission.rse@siaap.fr
	SNCF	handicap&emploi@sncf.fr
	SOPRA-STERIA	mission.handicap@soprasteria.com
	THALES SA	mission.insertion@thalesgroup.com
	UNEA	info@unea.fr

Pour en savoir plus: www.prithidf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes

Les actions de la Convention

- Accompagnement socio-professionnel des jeunes par la coordination des acteurs opérationnels de la convention;
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu protégé ou ordinaire;
- Parrainage des lycéens et étudiants par des salariés visant à transmettre les codes de l'entreprise;
- Fonds d'intervention pour aider les jeunes à faire face à une situation d'urgence compromettant la continuité d'études (sollicitable par les professionnels de l'accompagnement de structures partenaires de la Convention);
- Passerelles d'accès à l'apprentissage, stages de découverte des métiers, périodes de mise en situation en milieu professionnel;
- Rencontres pour l'information des jeunes et de leurs familles: présentation des actions et des métiers des entreprises.

Les services médico-sociaux

En étroite collaboration avec les établissements médico-sociaux, les services médico-sociaux ont pour mission d'apporter un accompagnement et une prise en charge à certains publics, notamment ceux en situation de handicap. Ils sont placés sous la tutelle des ARS (Agences Régionales de Santé).

SESSAD et SESSAD PRO (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile): Ils apportent aux familles conseils et accompagnement et favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

SAVS (Services d'accompagnement à la Vie Sociale): Ils ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

liste non exhaustive

Les structures du milieu protégé: les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Les Établissements et services d'aide par le travail appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils accueillent les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en entreprise ordinaire ou adaptée.

Annuaire des ESAT:

<http://www.prithidf.org/mediatheque>
thématique Accès à l'emploi

Les Centres de rééducation professionnelle (CRP)

Les centres de rééducation professionnelle appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante ou une réorientation.

L'attestation de compétences

Elle est délivrée aux élèves en situation de handicap en formation:

- au lycée professionnel (cursus en classe ordinaire ou avec l'appui d'une ULIS)
- en établissement spécialisé (SIFPro, ITEP...)

ne pouvant accéder à une qualification reconnue de niveau V.

Cette attestation a pour finalité de faire connaître le parcours qualifiant de l'élève handicapé aux employeurs et ainsi faciliter son accès à l'emploi. Elle pourra lui permettre d'accéder à la totalité du diplôme (CAP) par la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

L'attestation de compétences existe dans de nombreux domaines professionnels et sa délivrance se généralise dans les trois académies franciliennes.

À consulter:

Organismes associatifs:

> **UNEA (Union nationale des entreprises adaptées)**:
www.unea.fr

Annuaire des EA: www.prithidf.org/mediatheque
thématique Accès à l'emploi

> **Réseau GESAT (EA/ESAT)**:
www.reseau-gesat.com/Gesat

> **FAGERH (Fédération des centres de rééducation professionnelle)**: www.fagerh.fr

Site de l'ONISEP Ile-de-France:

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Dossier Handicap

→ Le travail en milieux protégé et adapté:
Dossier Handicap - Rubrique « Vers l'emploi »

Vos contacts

Inspecteur Conseiller technique ASH
Académie de Paris
conseiller.technique.ash@ac-paris.fr

Chargé de mission insertion
professionnelle jeunes handicapés
Académie de Paris
jeune.handi.emploi@ac-paris.fr

Académie de Versailles
www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_317187/handicap-et-enseignements-adaptes

Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Publication des académies de Paris, Créteil, Versailles réalisée avec le soutien de la Direccte Ile-de-France (PRITH) dans le cadre de la convention Atouts pour tous d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Conception éditoriale: Partenaires de la convention Atouts pour tous, dont: Onisep Ile-de-France (conception, réalisation maquette PAO, secrétariat de rédaction) - Services ASH des académies de Paris, Créteil, Versailles - Direccte Ile-de-France - Agence Régionale de Santé - **Crédits photos:** © studiophotopro/Fotolia - Kadmy/Fotolia - katy_89/Fotolia - Syda Productions/Fotolia - Petinovs/Fotolia - septembre 2018

Impression: Copiver